



# Relevé de conclusions

## Conseil de quartier Nord

Jeudi 17 octobre 2019 – 20h00



**Service Proximité et Relations aux citoyens**

Rédaction : M. ROBERT

### Personnes présentes :

Dominique SIX, Anne-Lydie HOLTZ (adjoints au Maire), Carole BRUNETEAU (co-présidente élue, conseillère municipale), Romain DUPEYROU (Conseiller municipal),

Jean-Michel LOYER (co-président habitant), Noëlle AIRAULT, Solange CHARLOT, Anne-Elisabeth DAMPURE, Aude DUYSER-MERCERON, Hervé GAUTIER, Vincent GUERIN, Nathalie JAMET, Pascal LEFEVRE, Jean-Pierre MERIGEAUD, Moïsette LUGIER, Claude PELLETIER, Isabelle RADUREAU, Michel ROCHARD, Patrick SOL, Monique TROUVE, Laurence VENEREAU, Muriel VIALA (membres du conseil de quartier), Maëlle ROBERT (service Proximité et Relations aux citoyens).

**Personnes excusées :** Rose-Marie NIETO, Lucien-Jean LAHOUSSE (Adjoints au Maire), David CHASTANET, Brigitte DURGAND, Alain LEGENDRE, Magaly PROUST, Sandrine PROUTEAU, François VIALA (conseillers de quartier).

## Ordre du jour

### 1- Commission cadre de vie

- a. Bassin d'orage
- b. Avancée propreté et rando-collecte du 21 septembre 2019
- c. Agrandissement de l'espace de jeu de pétanque à Surimeau
- d. Mirandelle : sécurisation des abords de l'école
- e. Points divers voirie

### 2- Commission animation

- a. Retour sur les randonnées de Surimeau à Cholette
- b. La fête de l'eau

### 3- Informations diverses d'actualité

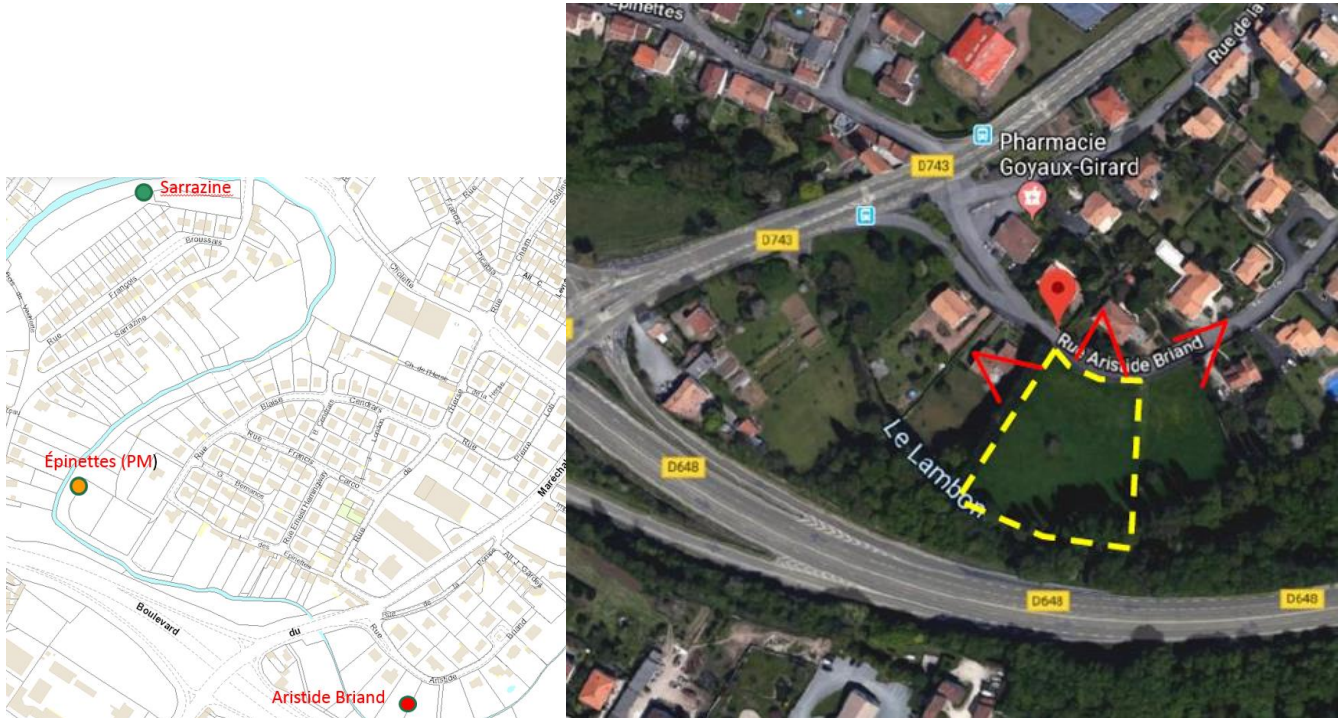
\*\*\*\*\*

## 1. Commission cadre de vie

### . Bassin d'orage

Seule la construction du site de Briand sera effectuée sur la fin 2019, début 2020.

Les deux autres projets seront lancés sur 2020 mais avec les délais de la Direction départementale des territoires et la Loi sur l'eau, les dates de début de travaux ne sont pas précisées.



Pour information, les travaux de la Rocade ne sont pas liés à la création du bassin, c'est le département des Deux-Sèvres qui a réhabilité et modernisé la voirie, travaux nécessaires pour assurer la sécurité et le confort des quelques 30.000 véhicules qui l'empruntent quotidiennement.

### • Avancée propreté et rand-collecte du 21 septembre 2019

Quelques avancées par rapport aux retours d'habitants sur la propreté des rues :

Suite à plusieurs demandes dans les deux quartiers, il a été décidé d'installer dans des endroits centraux, deux canipoches : rue de Cholette et rue des Sablières.



Retour sur la rando collecte du 21 septembre 2019 : 11 participants avec une récolte 450 litres de déchets !  
 Pour information, au total : 100 000 mégots sur Niort et 20 000 sur les quartiers.

- **Agrandissement de l'espace de jeu de pétanque à Surimeau**

Grande satisfaction des joueurs de pétanques sur Surimeau, les abords du-dit terrain ont été aménagés pour permettre aux habitués d'effectuer des petits tournois.

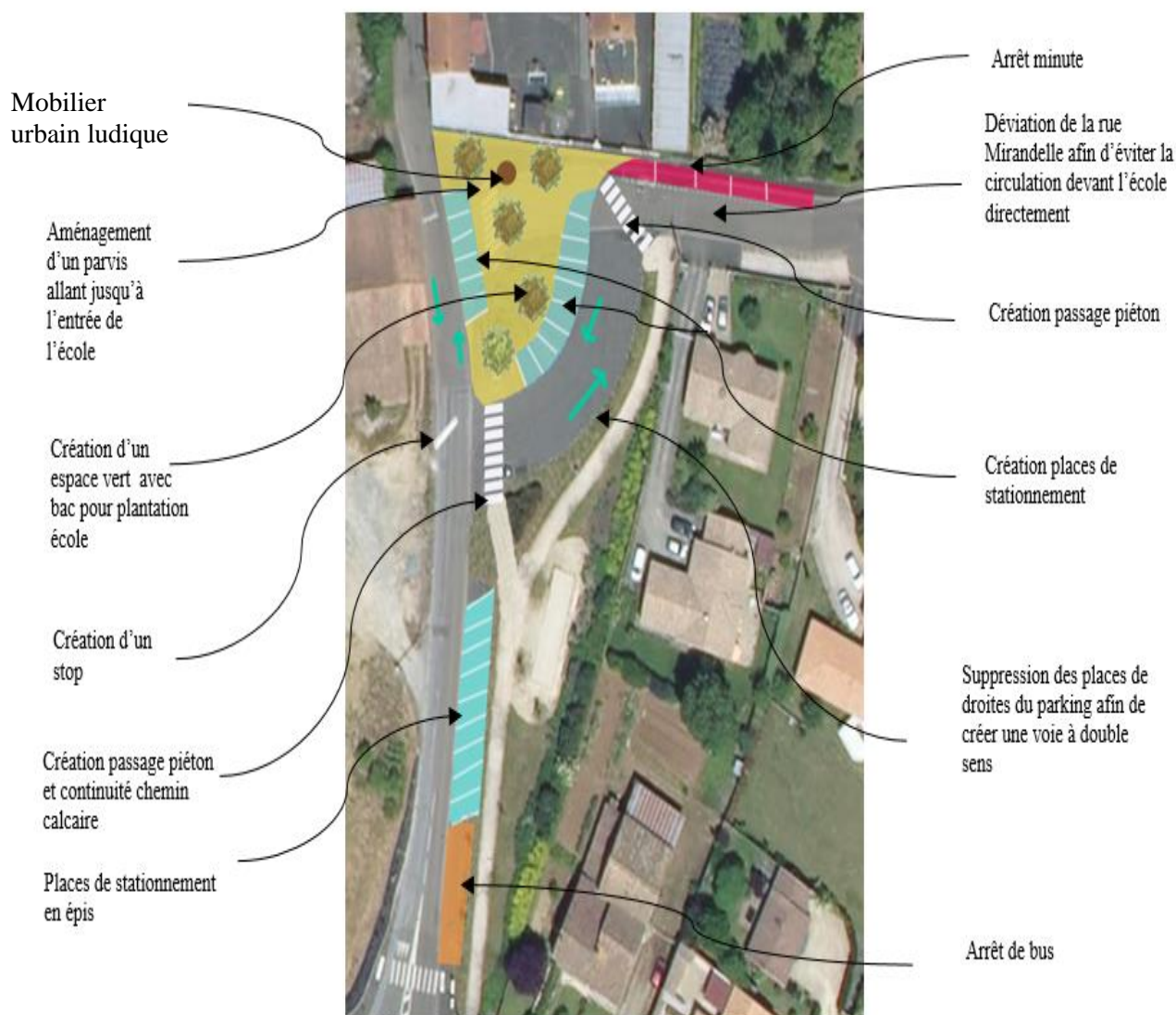
Les conseillers remercient la municipalité pour cette amélioration.



- **Mirandelle : sécurisation des abords de l'école**

Esquisse proposée par le bureau d'étude

*SCHEMA D'INTENTION*



**Les observations des conseillers de quartier et de l'APE**

- Attention, Livraison à la même heure que l'arrivée des enfants le matin qui se gare à l'arrêt minute prévu. ( → Se renseigner à la direction de l'Education sur les usages côté école),
- Les places rue du château Menu ne sont pas très pratiques car si les parents d'élève s'engagent et qu'il n'y a pas de place libre, il est impossible de faire demi-tour. De plus, il est compliqué de sortir des places car peu de visibilité + circulation rapide
- Rajouter signalisation rue du Château Menu
- La représentante de l'Association des parents d'élèves précise que sur ce point il faut aussi penser que le parvis présentera une gêne visuelle qui obligera les véhicules arrivant de la rue Château à ralentir avant de s'engager.
- Peut-être rajouter un ralentisseur juste devant les places rue du Château Menu mais en enlever avant. → repenser la rue
- Places de stationnement réservées aux personnes à mobilité réduite à prévoir
- Rajouter des parkings vélo
- Se renseigner sur l'éclairage public (lampadaires)

- Centre parvis, demande d'implantation d'arbres, de bancs.
- Attention visibilité vélo au rond-point rue de la Mineraie → à étudier
- Prévoir de déplacer le point d'apport volontaire papier.

### Pour aller plus loin

- Qu'est-il souhaité concernant la destination du parvis : végétalisation, mobilier urbain ludique, des bancs...
- S'inspirer du parvis devant l'école Ferdinand BUISSON (quartier de Champommier) ?



Les avantages de ce projet :

- Les enfants sortant ou rentrant de l'école sont protégés sur le parvis
- Le parking entoure le parvis donc moins de traversée de la chaussée pour les enfants et parents
- Le virage créé cassera la vitesse des véhicules qui passent devant l'école

Le projet reste à affiner pour prendre en compte les demandes exprimées lors de cette réunion, également en termes de dimensionnement pour respecter le budget.

- **Avenue de Paris**



Les services ont programmé une intervention pour repeindre les 2 passages piétons prochainement. Pour le radar pédagogique, les demandes de devis sont en cours, la solution miracle n'a pas été trouvée mais s'oriente vers un dispositif clignotant pour sécuriser au maximum les piétons. Dispositif qui ne se déclencherait qu'à la demande des piétons et cyclistes. Le projet quand il sera plus avancé sera diffusé aux membres de la commission.

Une passerelle ne pourra être envisagée que lorsque le schéma directeur d'aménagement cyclable, conduit par l'Agglo, sera achevé. Ainsi des financements pourront être trouvés.

- **Rue des Justices**

Il est acté que des panneaux de priorité seront installés sur la portion ci-dessous :



La priorité sera donné aux véhicules entrants depuis l'avenue du Mal Leclerc, de Maréchal Leclerc vers route de Cherveux.

- **Rue de Cholette : bande cyclable**

Les marquages d'une bande cyclable entre le rond-point de la Gainerie et la pépinière seront réalisés.

- **Rue des Brizeaux : panneau « centre commercial »**

Le service a été relancé, l'enlèvement de ce panneau est enregistré mais la planification n'a pas été transmise.

- **Ecole des Brizeaux : un nouveau nom**

La commission de dénomination des voies a proposé le 18 septembre dernier de baptiser l'Ecole des Brizeaux : Ecole Simone VEIL. Le choix du nom a été validé par Monsieur le Maire sous réserve d'une consultation du Conseil de quartier et du Conseil d'Ecole.

Le conseil de quartier donne son accord.

## **2. Commission animation**

### **a. Randonnées de Surimeau à Cholette**

Le bilan de la journée du 29 septembre est mitigé :

Malgré un très bon début de journée et une randonnée très prisée : 50 randonneurs au départ de la marche de 9h15 sous un beau soleil !

En amont, beaucoup de problématiques de logistique à gérer comme : l'emplacement interdit dans l'enceinte de l'école de la buvette, le branchement impossible car une demande de borne électrique trop tardive. Et le mauvais temps !

Coureurs et randonneurs sont partis après leur activité, le moment convivial envisagé par l'association du Moulin à Vents n'a donc pas eu lieu.

Les marches de l'après-midi ont été annulées à cause de la pluie battante.

Conclusion de l'association du Moulin à vent : l'emplacement de la buvette n'était pas visible, les « Foulées » n'ont pas communiqué sur la buvette.

Ce qu'il ressort de la journée, c'est que les randonnées sont prisées donc c'est un format à conserver, concernant le site, pour que la buvette soit plus visible, il faudrait déplacer le village de la course en dehors de l'école mais compliqué car la course d'école permet de sécuriser les coureurs (particulièrement la course enfants)...

Une communication plus poussée entre les différents acteurs est à envisager.

Le mauvais temps a quand même été une des grandes causes du manque de visiteurs à la buvette.

### • Une fête de l'eau sur le quartier Nord ?

Le Syndicat des eaux du Vivier (SEV) a contacté le service Proximité et Relations aux citoyens pour proposer d'organiser cet événement dans le quartier Nord (choix du site lié à la zone de captage). 2 éditions ont déjà été réalisées en 2018 à Souché et 2019 à Thorigné.

Evènement qui au niveau mondial est fixé au 22 mars.

Le SEV comprend nos obligations électorales et propose de repousser l'évènement au **5 avril 2020** (les textes autorisent un léger différé) : leur enveloppe est conséquente et ouvre la possibilité d'une belle journée d'animation sur ce quartier.

#### Explication du SEV :

« Voici quelques précisions sur la fête de l'eau que nous organisons chaque année depuis 2017 fin mars puisque la Journée Mondiale de l'Eau (initiée par l'ONU) est le 22 mars.

Cette manifestation nous permet une fois par an de mettre en lumière tout le travail que nous menons dans le cadre de notre programme Re-Sources de reconquête de la qualité de l'eau.

Les objectifs fixés sont les suivants :

- Sensibiliser le grand public à la préservation et la reconquête de la qualité de l'eau de nos nappes phréatiques et de nos rivières.
- Sensibiliser le grand public au fait que l'eau est un bien commun et que sa préservation est un enjeu de santé publique : l'eau naturelle est aussi exploitée pour produire de l'eau potable !

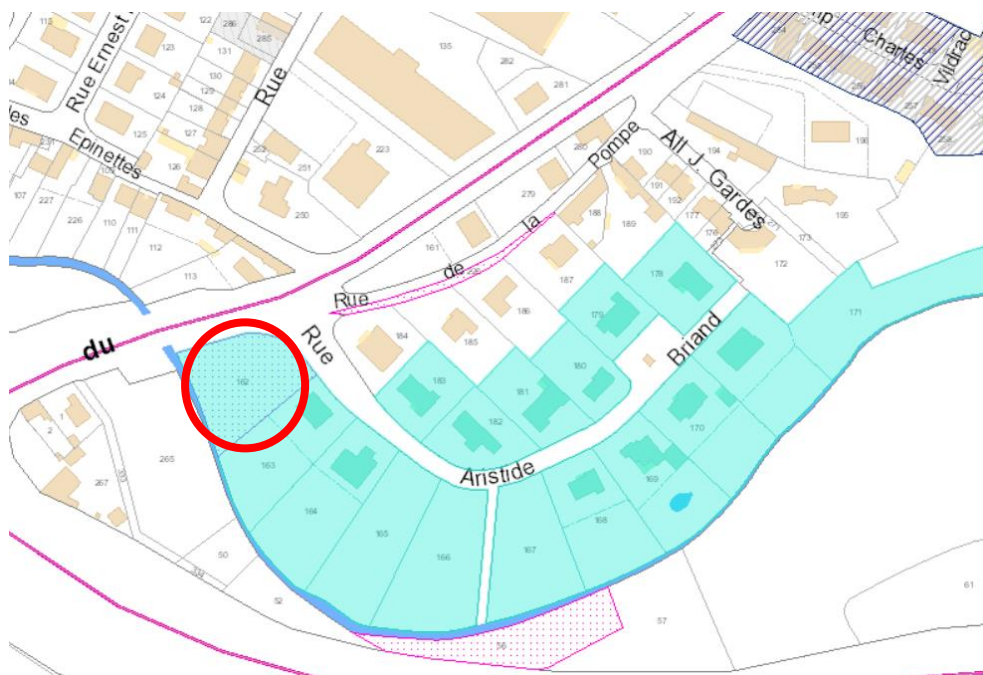
Pour atteindre ces objectifs, nous avons proposé tout un panel d'animations les années précédentes : interventions dans les écoles au cours de la semaine précédant l'évènement et le jour J : ateliers scientifiques pour les enfants, bar à eau, expos photos, petits films, randonnées commentées, marché de producteurs engagés dans Re-Sources, atelier de jardinage au Naturel, etc.

Pour 2020, dans le programme du SEV, il est prévu d'organiser la manifestation à Niort.

Deux quartiers de Niort sont situés sur notre bassin d'alimentation de captage : Souché et Niort. Nous avons déjà organisé la fête de l'eau à Souché en 2018 (avec une faible mobilisation : communication trop tardive et évènement en semaine). Nous avons donc décidé de ne plus intervenir en semaine mais le week-end). »

### 3. Informations diverses

- Le temps fort de la vie participative est le **3 décembre 2019 à 18h30**
- Marché de Noël à saint Pezenne : le vendredi 29 novembre 2019, à la maison de quartier à partir de 16h
- Marché de Noël Tour Chabot Gavacherie : Mercredi 18 décembre de 14h30 à 18h30 Place Jacques Cartier
- 10 000 arbres pour l'avenir sur Niort
  - Un grand chantier s'ouvre sur Niort où il est demandé aux conseillers de proposer des endroits potentiels pour y installer des arbres, créer des îlots de fraîcheur,
  - Chaque quartier va s'occuper de son quartier,
  - La faisabilité sera vérifiée par les services techniques de la Mairie : réseaux enterrés, choix des essences...



1<sup>ère</sup> suggestion d'un conseiller : le terrain rue Aristide Briand qui appartient à la Ville

Création d'un groupe de travail afin de délimiter les zones de possibilités de mise en place des arbres à mettre en place rapidement.

Il est remonté que par manque d'entretien, les zones déjà arborées comme la zone des petits fruitiers, ont perdu beaucoup de spécimen : la végétation doit être raisonnée, le paillage utilisé.

- Imaginer le conseil de quartier de demain ?

Tout d'abord, les points positifs des conseils actuels :

- Respect des horaires,
- Participation des élus,
- Bon contact avec la coordinatrice qui est très réactive.
- Points à améliorer :



Epuisement sur les projets tombés en désuétude comme le cheminement piéton Berlier, l'aire de jeux, rue d'Antes...

Le conseil souhaiterait qu'une diapositive soit mise en place pour qu'il y ait un point d'étapes sur l'ensemble de ces chantiers afin que les conseillers sachent que même si ces chantiers prennent du temps (acquisitions, budget...), ils ne sont pas abandonnés.

Fin du CQ à 22h30.